

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

Élections européennes

26 mai 2019

Pourquoi voter ?

Le Parlement européen adopte avec le Conseil (les États membres) la quasi-totalité des normes européennes (directives et règlements) ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union européenne. Le Parlement européen donne obligatoirement son approbation pour tout accord commercial et surveille les négociations menées par la Commission européenne.

Le Parlement européen exerce un contrôle politique sur la Commission européenne. La composition de la Commission européenne est liée aux résultats de l'élection du Parlement européen. **Il en élit le Président** et auditionne les candidats aux postes de commissaires.

Voter n'est pas un devoir, c'est un droit ! Le 26 mai , exercez votre droit !

Les élections européennes sont à **la proportionnelle intégrale**.

Le nouveau Parlement européen sera composé de 705* membres. Le nombre de sièges est réparti entre États membres, en fonction de leur population. La France en comptera 79*.

En France, les membres du Parlement européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats. À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

(* chiffres dans le cas où le Royaume Uni ne vote pas !)



Compte tenu de la création de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois, il y aura 2 bureaux de vote, l'un à Châtillon (électeurs de Châtillon et Mensac), l'autre aux Nonières (électeurs de Bénévise, Les Nonières, Archiane et Menée).

À noter : La cérémonie du 8 mai aura lieu place de l'École à 11h30.

**Samedi 18 mai 2019 à partir de 10 h
aux Nonières**

Deux Gypaètes barbus rejoignent les falaises du Vercors !

Le Parc naturel régional du Vercors, la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois, les "Graines d'Éleveurs" et les élèves de l'école de Menglon-Châtillon-en-Diois* organisent le 6^e lâcher de gypaète barbu dans le Diois grâce à un programme européen de réintroduction.



Disparu de nos régions depuis la fin du XIX^e siècle, le Gypaète barbu bénéficie de toute l'attention des Alpes aux Pyrénées grâce au LIFE Gyp'connect, un programme qui vise à restaurer une connexion génétique entre les populations des deux massifs montagneux.

Deux oiseaux, respectivement venus d'Espagne et d'Autriche, rejoindront donc le site de Tussac pour prendre leur envol au cours du mois de juin.

Pour fêter cette arrivée, le Parc naturel régional du Vercors a confié à l'association "Graines d'Éleveurs" l'animation de la journée du 18 mai. Depuis deux ans, cette association met tout en œuvre pour obtenir les moyens financiers nécessaires en vue d'organiser un jour leur propre lâcher de gypaètes. Ils ont créé un "Gyp'Art" en faisant appel à la générosité des artistes (peintres, sculpteurs, dessinateurs...) dont ils vendront les œuvres pour réaliser bientôt leur rêve. Vous pourrez faire l'acquisition d'une de ces œuvres le 18 mai !

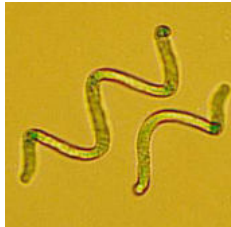
Au programme de cette journée :

- Présentation des deux juvéniles et leur installation dans la cavité aménagée à Tussac grâce à une webcam.
- Table ronde en présence de nos partenaires de la réintroduction.
- Animations proposées par les "Graines d'Éleveurs" et les élèves de l'école de Menglon-Châtillon-en-Dois*.

* *L'école en regroupement pédagogique intercommunal de Menglon-Châtillon-en-Dois est accompagnée cette année par le Parc du Vercors dans le cadre d'un projet scolaire "CAP 2038, les élèves du Parc en action pour la révision de la Charte". Le thème sur lequel ils travaillent est la réintroduction du Gypaète barbu.*

9 avril 2019 Inauguration des nouveaux bassins à Spiruline sur la zone d'activité

Mathieu Isoard (société GlobeXplore) a présenté ses nouveaux bassins de culture de Spiruline. La Spiruline est une cyanobactérie (bactéries très anciennes qui ont un fonctionnement proche des algues) qui se développe en colonies spiralées de couleur bleu-vert. Elle présente un grand intérêt alimentaire par sa richesse en protéines. D'ailleurs la Spiruline est consommée depuis longtemps en Afrique sub-saharienne, ou en Amérique du Sud.



Avec son équipe, Mathieu Isoard a présenté une gamme de produits compléments alimentaires à boire ou de produits à tartiner (guacamole, houmous) dans lesquels de la spiruline est incorporée. Ces produits sont prêts à être commercialisés. Les personnes présentes ont pu goûter et apprécier ces préparations.

La visite des bassins nous montre de l'eau assez alcaline mise en circulation par une roue à aube et le tout à une température de 30 à 35°C. La couleur verte de l'eau traduit le développement des bactéries.

Le développement de cette culture de Spiruline est une bonne nouvelle pour la zone d'activité qui est maintenant bien remplie



29 mars 2019 Assemblée générale de Fleurs et Fontaines

Avec 29 présents et 55 pouvoirs représentant plus de 50 % des adhérents, l'association a pu tenir son assemblée générale.

La présidente Marie-Jo Baude ouvre la séance : « Je veux dans un premier temps avoir une pensée pour tous les membres de l'association décédés au cours de ces 10 années d'exercice et dont nous n'oublions pas le soutien qui fut le leur à "Fleurs et Fontaines".

La Présidente présente le rapport d'activités :

Dans l'ensemble et malgré un été 2018 très sec, le fleurissement du village a donné satisfaction et les bégonias "Big" au Pont des Capucines nous ont valu beaucoup de compliments.

Dans le circuit botanique nous avons créé un petit massif sous la jardinière du Pont du

Ruisseau où nous avons planté un sumac, un daphné et de nombreux couvre-sol dont un "trachystémon orientalis", espèce jamais plantée jusque-là à Châtillon.

L'équipe des marcheurs a entretenu 9 sentiers (1 sur Glandage, 3 sur Treschenu Creyers et 5 sur Châtillon) pour un total de 82 km.

La Fête aux Plantes Rares avec ses 1307 visiteurs et ses 26 exposants présents est la meilleure de ces 10 dernières années.

Elle conclut qu'avec le soutien fidèle des adhérents, la collaboration bienveillante de la municipalité, l'enthousiasme des membres actifs, l'association pourra poursuivre cette année encore la mise en valeur de notre beau village.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.



Le rapport financier est présenté par Madeleine Lafond, trésorière :

L'exercice fait apparaître un résultat négatif de 6 €. Les recettes et dépenses sont au niveau des années précédentes, avec toutefois des dépenses exceptionnelles ; 522 € de banderoles pour la fête aux plantes rares, 243 € d'achat de matériel, et 500 € de don à la Fondation du Patrimoine (souscription pour la rénovation des façades de la mairie). Le solde bancaire est identique aux années précédentes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La présidente annonce la démission de Madeleine Lafond de son poste de trésorière, et l'élection par le conseil d'administration à ce poste de Nadou Audra.

Madeleine Lafond s'est vu offrir une superbe composition florale en remerciement de ces 10 années de précieuse collaboration. La réunion s'est poursuivie par des informations sur le fonctionnement de l'association "Villages Botaniques de la Drôme" dont Serge Baude est devenu secrétaire.

Pour terminer, les présents se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



Samedi 13 avril, une petite équipe (de choc) s'est rendue à la fête "Plantes Rares et Jardin Naturel" de Sérignan du Comtat (près d'Orange)

Marie-Jo, Nadou et Serge ont pu recueillir quelques idées pour la prochaine fête aux plantes rares de Châtillon ; ils ont aussi ramené un rosier pour la Place Dévoluy, un Chèvrefeuille de Tartarie pour le massif de l'Edelweiss et un arbuste Frémont de

Californie pour le Talus des Fourchaux.

Merci à Hervé Canals, botaniste des "Villages Botaniques de la Drôme", de nous avoir fait découvrir cette belle manifestation.

D'autres plantes achetées



par correspondance sont venues rejoindre les collections du village :

- De la Menthe des montagnes et des Anémones hépatiques (celle que nous rencontrons dans nos sous-bois du Diois) pour le Jardin de Margot.
- Une Clématite Avalanche et diverses espèces de thym pour l'Edelweiss.
- Des Campanules variés pour le Talus des Fourchoux.
- Un bambou pour le viol de l'Hôpital.

Un seul objectif : toujours améliorer l'esthétique du village pour notre plaisir et celui de nos visiteurs.

Fleurs et Fontaines



Anémones hépatiques du Diois

5 avril 2019 Première permanence de la Maison de services au public

Pour une première ce fut une réussite ! Dès l'ouverture à 9h30 ce fut l'affluence pour Caroline Roux, animatrice. Rappelons qu'elle peut vous aider dans des démarches auprès de Pôle Emploi, CAF, Assurance Maladie, Carsat, MSA, Cartes d'identité, Impôts...



La prochaine permanence aura lieu le vendredi 3 mai.

Vous pouvez aussi, si cela vous est possible, vous adresser à la MSAP du Diois, 200 Avenue de la Clairette à Die (tél. 04 75 22 31 87, courriel cdr.cfppa.die@educagri.fr).

Cette démarche préfigure ce que seront les services publics dans le futur pour les zones rurales. Il faudra étendre cette initiative, ou d'autres, de façon à avoir des permanences plus fréquentes !

12 avril 2019 Spectacle des écoles de Châtillon-Menglon

Un tour du monde en musique conçu par les CE-CM : c'est un spectacle très réussi qu'ont donné les élèves des écoles sous la direction d'Isabelle Perrachon. Il faut saluer la performance d'arriver à faire chanter, bouger en harmonie des enfants qui sont parfois un peu remuants : Théâtre d'ombre, tambours coréens, maracas, Gumboots et pour finir tous sur scène pour un chœur bien enlevé.

Il faut le dire : un spectacle très réussi !

Claudie Tourreng pour sa dernière année comme directrice de l'école a vivement remercié Isabelle Perrachon et tous ceux qui ont contribué au

spectacle, ainsi que la commune de Châtillon-en-Diois, l'UCAC et le Département pour leurs soutiens.





Spectacle
des écoles
Avril 2019



21 avril 2019 Marché de printemps

Bravo à Virginie et Franck de la Maison de la Presse qui ont repris le flambeau pour organiser le Marché de Printemps ! Le temps n'est pas au plus beau mais reste clément toute la journée. Une vingtaine de producteurs et artisans sont présents pour proposer des produits locaux ou plus lointains. Un stand breton sent bon les crêpes et le Kouign Aman. Les enfants font des promenades en poney avec le Ranch (ferme équestre de Glandage) ou pêchent à la ligne devant la Maison de la Presse.



La tombola traditionnelle fait gagner un panier garni à Marc Reboulleau !

Dans le hangar du Distributeur de monnaie, la bibliothèque municipale organise une vente de livres, qui lui sont donnés par des particuliers et qui ne trouvent pas leur place dans la bibliothèque. Le plus, c'est que les livres sont triés par catégories ; et cela marche, 440 livres vendus et 370 euros de recette. La bibliothèque remercie les donateurs et donne rendez-vous à la Foire d'automne pour une nouvelle vente.



18 avril 2019 Le printemps du numérique à la Bibliothèque

À cette occasion, la bibliothèque de Châtillon a proposé d'expérimenter des activités sur des tablettes numériques, et de tester un casque de réalité virtuelle, avec plusieurs vidéos très différentes. Ces animations étaient assurées par les bibliothécaires de la médiathèque de Die. 25 personnes environ ont participé. Enfants, adultes, grands-parents ... certains, de tous âges, déjà accros aux jeux, d'autres curieux de les connaître.



Attention, annonce de fermetures de la bibliothèque en mai:

La bibliothèque sera fermée les mercredis 1^{er} et 8 mai, **et aussi le 15 mai** : ce jour en effet, les livres qui sont prêtés par la médiathèque de Die seront inventoriés et équipés avec un nouveau système remplaçant les étiquettes à code barre. Ce système sera utilisé à Die dès la réouverture de la médiathèque après travaux.

L'équipe de la Bibliothèque





28 avril 2019 14e Ronde historique du Trièves

Une fois de plus des amoureux des vieilles voitures visitent le Diois ! De passage à Châtillon, les équipages engagés soit dans une épreuve de régularité soit dans une balade touristique, ont été bien accueillis par l'UCAC pour une pause casse-croûte. Certains châillonnais amateurs de voiture étaient bien sûr là pour respirer le parfum de ces voitures anciennes ou mythiques, comme ce rassemblement d'Alpine Renault A110 dernier modèle (2019).

Les participants, ravis de l'accueil, sont ensuite repartis pour une balade dioise avant de rejoindre Clelles dans le début d'après midi.



Annonce : Le 11 et 18 mai à 20h30, Théâtre des Fruits de la Vie

"Un beau salaud" de Pierre Chesnot

Le jour de son anniversaire, François décide de quitter sa femme pour une plus jeune. Quel beau salaud !

Entrée 9€, buffet, buvette

Compte rendu abrégé du Conseil municipal du lundi 25 mars 2019

Présents : Erick VANONI, Anne ROISEUX, Christiane PUECH, Bernard RAVET, André CHAIX, Jean MONTHEL, Grégory BONNIOT, Jean Luc MONBERTIN, Sylvie FAVIER, Gilles SALUTE, Florent MARCEL, Philippe GENIN, Jacques MALOD, Colette MOREAU

Représentés : Bernadette MACAIRE, Jean-Claude LAMORLETTE, Philippe DELHOMME, Sylvette MARTIN, Alain REY

Excusés : Frédéric URBANOWIEZ, Jean-Paul COLLETTE

Secrétaire de séance : Grégory BONNIOT

Compte administratif 2018 eau/assainissement Châtillon

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
126 411.23	177 353.16	85 375.01	152 683.77

Compte administratif 2018 camping Châtillon

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
175 184.83	128 335.36	305 124.42	348 508.03

Compte administratif 2018 - Commune - Châtillon (2019_069)

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
285 118.04	293 395.66	686 575.18	969 818.21

Compte administratif 2018 commune de Treschenu-Creyers

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
77 613.60	199 382.32	144 719.35	336 852.11

Compte administratif 2018 eau/assainissement
Treschenu-Creyers

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
270 391.26	606 888.55	66 392.40	67 170.40

Voirie 2019 Missions MOE Département de la Drôme

Le maire présente au conseil municipal le devis de prestations de maîtrise d'œuvre pour l'établissement et le suivi du programme annuel des travaux d'entretien de la voirie 2019 des communes de Châtillon-en-Diois, Chalancon, Romeyer, Chamaloc, Laval d'Aix, Jonchères, Solaure en Diois, Miscon, Glandage, Lus-la-Croix-Haute, Saint Roman, Menglon, Boulc, en date du 22 février 2019, présenté par la Direction Départementale des Déplacements du Département de la Drôme pour un montant de 12 900,00 € HT, Le conseil municipal valide le montant de la prestation fixé à 12 900.00 € HT et dont la répartition sera faite sur les 13 communes

Subventions 2019

Le conseil municipal attribue une subvention de 240.00 € au collège du Diois pour les sorties de ski au Col du Rousset pour 6 enfants de 6e résidant sur la commune de Châtillon en Diois et Treschenu-Creyers.

Le conseil municipal attribue les subventions (liste en mairie).

Recrutement d'agents contractuels de remplacement (2019_073)

Le conseil municipal d'autoriser le Maire à recruter

des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Délégations au PNRV (2019_074)

Le maire expose que suite à la fusion des communes de Châtillon en Diois et de Treschenu-Creyers au 1er janvier 2019, les délégations au sein du Parc Naturel Régional du Vercors sont à renouveler. Il invite le conseil municipal à élire les nouveaux délégués.

Le conseil municipal désigne Madame Sylvie Favier, déléguée titulaire Monsieur Frédéric Urbanowicz, Monsieur Bernard Ravet, Eric Vanoni, délégués suppléants

Acquisition maison (2019_082)

Le maire fait part au conseil municipal de la possibilité d'acquérir la maison sise au 6 rue du Reclus ; cette maison est contiguë à l'immeuble du DAB dans lequel il est envisagé d'aménager une salle. Cette acquisition permettrait à la commune de prévoir l'installation d'une cuisine satellite. Le conseil municipal décide d'acquérir l'immeuble moyennant un montant 125 000.00€.

Divers

Bernard Ravet propose d'attribuer une somme d'environ 40 € aux enfants de Châtillon pour leur permettre de faire une activité sportive, un questionnaire sera envoyé aux parents pour cibler leurs besoins.

Une réflexion sera menée sur l'aménagement des trottoirs de la rue du Reclus surtout au niveau du bureau tabac.

Rappel : pour recevoir l'Echo

1) Pour recevoir l'Echo par mail et en couleur (le plus pratique !) : Il suffit d'envoyer un message vide à l'adresse suivante :

abonnement-echo-subscribe@mairie-chatillonendiois.fr

Vous serez alors abonné automatiquement et pourrez vous désabonner tout aussi automatiquement.

Votre adresse ne sera communiquée à quiconque. La liste est modérée : vous ne recevrez pas de courriers indésirables.

2) Téléchargement ou lecture à partir du site web de la Mairie :

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr>

Aller sur le menu Informations municipales, puis sur Echo de Châtillon.

Le site de la mairie de Châtillon-en-Diois ne collecte aucune donnée personnelle.

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD